

*Questions orales***LE MULTICULTURALISME****LE FINANCEMENT DES CENTRES D'ACCUEIL AUTOCHTONES**

**L'hon. John M. Reid (Kenora-Rainy River):** Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Il a annoncé que les programmes destinés aux Indiens nomades allaient être modifiés. Depuis cette déclaration, au printemps, le nouveau programme n'a pas encore été implanté, faute de financement. Quand le secrétaire d'État compte-t-il avoir l'autorisation du Conseil du Trésor pour appliquer le programme dans tous les Centres d'accueil autochtones du Canada?

**L'hon. Serge Joyal (secrétaire d'État):** Madame le Président, je signale avec plaisir au député et à la Chambre que les questions qui restaient à régler avant qu'on puisse implanter le programme annoncé au mois de mai ont été résolues hier, grâce à l'intervention du président du Conseil du Trésor et du ministre des Finances. J'ai l'intention d'écrire dès aujourd'hui à tous les centres d'un bout à l'autre du Canada pour les informer que le gouvernement va respecter les engagements qu'il a pris en mai et qu'il mettra en œuvre le nouveau programme.

\* \* \*

**LES PÊCHES****L'AVENIR D'UNE SOCIÉTÉ DE PÊCHE RESTRUCTURÉE DE TERRE-NEUVE**

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Le 4 juillet, le ministre a annoncé le rachat des sociétés du secteur de la pêche hauturière au chalut de Terre-Neuve, qui assurent le gagne-pain de milliers d'ouvriers d'usine, de pêcheurs au chalut et de pêcheurs côtiers. Quatre mois se sont écoulés depuis, et le gouvernement a passé son temps à se quereller avec le gouvernement terre-neuvien et avec les actionnaires des entreprises concernées et qu'on a perdu des ventes au profit des États-Unis.

Quand va-t-on nommer un responsable à la tête de cette nouvelle société? Quand y aura-t-il quelqu'un pour assumer la direction centrale afin d'établir le budget de 1984? Quand établira-t-on les quotas pour cette nouvelle société? Quand décidera-t-on de remettre en état les chalutiers pour la pêche dans le Nord et de moderniser l'équipement de l'usine de transformation du poisson à Trepassey pour qu'elle puisse rouvrir? En d'autres termes, quand prendra-t-on des mesures pour relancer les activités puisque tout est au point mort dans ce secteur à l'heure actuelle?

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):** Je suis vraiment étonné, madame le Président, de voir qu'un député représentant Terre-Neuve soit l'une des rares personnes à ignorer ce qui se passe. M. Peckford a en effet conclu une entente qu'il a salué comme l'accord bilatéral le plus important qu'ait signé Terre-Neuve depuis son entrée dans la Confédération.

**Des voix:** Bravo!

**M. De Bané:** Cela s'est fait sous la direction du premier ministre. M. Peckford et moi avons annoncé aujourd'hui que toutes les actions intentées par le CDC avaient été résolues à la satisfaction mutuelle des deux gouvernements. Quant à la nomination du nouveau président de la société, les deux gouvernements étudient attentivement ensemble une courte liste de candidats que nous proposerons à nos cabinets respectifs. Enfin, je suis heureux de pouvoir dire au député que je suis parfaitement convaincu que la nouvelle société deviendra opérationnelle à compter de la prochaine saison de la pêche, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> janvier 1984.

**M. Crosbie:** Je n'ai jamais demandé quels accords avaient été conclus mais quelles mesures ont prenaient. Je sais que 500 travailleurs mis à pied à Trepassey, 400 à Fermeuse et des centaines d'autres au cours des quatre derniers mois tandis que le ministre passait son temps à ajuster des accords rétroactivement.

**ON DEMANDE D'ANNONCER LES PROJETS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ**

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, je voudrais demander au ministre quand l'usine de Trepassey ouvrira ses portes. Quant nommera-t-on un directeur de cette nouvelle entreprise? Quand sera-t-elle financée? Quand le ministre attribuera-t-il à cette entreprise son quota de poisson, pour qu'elle puisse exploiter ses chalutiers l'année prochaine? En d'autres termes, quand les gens commenceront-ils à travailler? Ou bien doivent-ils y renoncer et perdre tout espoir? Je sais ce qui se passe à Terre-Neuve. Ce n'est pas le monde imaginaire dans lequel le ministre se complait ici à Ottawa.

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):** Madame le Président, le député est un véritable missile non guidé.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. De Bané:** Quand il m'accuse de perdre mon temps, il accuse en même temps le premier ministre Peckford, puisque M. Peckford travaille actuellement très étroitement avec le gouvernement fédéral sur cette question.

Quant à la question des quotas de poisson, je suis heureux de dire au député que nous avons déjà annoncé publiquement que nous accorderons à la nouvelle entreprise une allocation de cinq ans, afin qu'elle connaisse cinq ans à l'avance ses quotas de poisson.

**M. Crosbie:** Quand? Quand le sauront-ils?**M. De Bané:** Quand? Dès que je recevrai...

**M. Crosbie:** Ils sont en chômage à Fermeuse, à Trepassey et ailleurs.

**Mme le Président:** A l'ordre.